FISCALITÉ

Holdings : qualifier l'activité, sécuriser la TVA et calculer la taxe sur les salaires

Une holding encaisse des dividendes, facture des prestations à ses filiales et supporte des frais d'acquisition. Sa situation au regard de la TVA commande à la fois son droit à déduction et son assujettissement à la taxe sur les salaires. Une convention de prestations mal construite ou un secteur mal délimité se paie au contrôle par des rappels portant sur plusieurs exercices. Cette journée traite les deux impôts ensemble. Le participant qualifie l'activité de la holding, construit et justifie son coefficient de déduction, sécurise ses refacturations aux filiales puis détermine le rapport d'assujettissement à la taxe sur les salaires en tenant compte des affectations de personnel.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 327 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Fiscalistes experts-comptables responsables comptables et directeurs financiers intervenant sur des structures de tête de groupe.

PRÉREQUIS
Pratique de la TVA et connaissance du fonctionnement d'un groupe de sociétés

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier l'activité d'une holding au regard de la TVA
- Construire et justifier le coefficient de déduction applicable
- Sécuriser les conventions de prestations et leur refacturation aux filiales
- Déterminer le rapport d'assujettissement à la taxe sur les salaires
- Documenter les positions retenues en vue d'un contrôle

03 Programme détaillé

M1 Qualification de la holding

- Déterminer la position de départ
- Distinction entre holding animatrice et holding purement patrimoniale
- Encaissement de dividendes et opérations situées hors du champ
- Prestations rendues aux filiales et preuve de leur réalité
- Conséquences de la qualification sur le droit à déduction
- Cas pratique : Les participants qualifient trois holdings à partir de leurs statuts et de leurs flux réels.

M2 Droit à déduction et frais de groupe

- Récupérer ce qui peut l'être
- Construction du coefficient de déduction et de ses composantes
- Traitement des frais d'acquisition et de cession de titres
- Sectorisation d'activités et suivi des dépenses par secteur
- Régularisations et suivi dans le temps
- Atelier : Chaque participant calcule le coefficient de déduction d'une holding à partir de ses flux annuels.

M3 Taxe sur les salaires

- Chiffrer l'effet sur la masse salariale
- Conditions d'assujettissement et périmètre concerné
- Détermination du rapport d'assujettissement
- Affectation des salariés et cas du personnel à usage mixte
- Déclaration paiement et régularisation annuelle
- Cas pratique : Les participants calculent la taxe due par une holding dont plusieurs salariés interviennent aussi pour les filiales.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 327 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr